

**CHARLES LE CHAUVE,
SON ANTIPHONAIRE ET LA DÉDICACE
DE SAINTE-MARIE DE COMPIÈGNE**

par

Gunilla IVERSEN

Parmi les beaux livres écrits à la demande de Charles le Chauve se compte le manuscrit connu sous le titre “Antiphonaire de Charles le Chauve” (Paris, BnF. Lat. 17436)¹. Le manuscrit contient deux parties séparées, à savoir un Antiphonaire de la messe (Graduel) et un Antiphonaire de l’Office. Ainsi qu’il ressort de l’aperçu du manuscrit (exemple A), le Graduel occupe une trentaine de folios et comporte, à la fin, une liste alléluatique, des antiennes de processions et des Alléluia mélismatiques avec les *Versus ad sequentiam* auxquels nous reviendrons dans ce qui suit². L’Antiphonaire qui forme la deuxième partie du codex occupe les folios 31 à 109, avec les additions d’une vie de saint Rémi et un Alléluia.

(1) HUGLO, M., “Observations codicologiques sur l’antiphonaire de Compiègne, (Paris, B.N. lat. 17436)”, *De musica et cantu. Studien zur Geschichte der Kirchenmusik und der Oper*, Helmut Hucke zum 60. Geburtstag, éd. Peter CAHN & Ann-Katrin HEIMER, Olms Verlag, Hildesheim-Zürich-New York, 1993, 117-130 ; MCKITTERICK, R., “Script and book production”, *Carolingian Culture. Emulation and innovation*, ed. R. McKitterick, Cambridge 1994, 221-247.

(2) Voir aussi les études sur ce thème par Mmes Colette et Iversen, publiées dans *Revue de Musicologie*. Marie-Noëlle COLETTE, “Séquences et versets ad sequentias dans l’antiphonaire de Charles le Chauve (Paris, BnF. Lat. 17436)”, *Revue de musicologie* (2003), pp. 5-29, Gunilla IVERSEN, “*Rex in hac aula*. Réflexions sur les séquences de l’Antiphonaire de Charles le Chauve (Paris, BnF. lat. 17436)”, *Revue de musicologie* (2003), pp. 31-45. Voir aussi Gunilla IVERSEN, “A la recherche d’une poétique de la poésie liturgique. Réflexions autour des séquences de l’Antiphonaire de Charles le Chauve”, *Poesía Latina Medieval (siglos V-XV in Poesía latina medieval (siglos V-XV)*, Actas del IV Congreso del “Internationales Mittellateinerkomitee,” Santiago de Compostela, 12-15 de septiembre de 2002, ed. Manuel C. Diaz y Diaz y José M. Díaz de Bustamante, Sismel. Edizioni del Galluzzo, 2005, p. 891-903.

Les deux parties du manuscrit, le Graduel et l'Antiphonaire, commencent toutes les deux par des pages somptueusement décorées. Le début du Graduel consiste en deux pages richement ornées sur lesquelles est écrite la fameuse introduction *Gregorius presul*, qui est considérée comme l'attestation la plus ancienne de l'attribution à S. Grégoire le Grand de la composition des textes du répertoire de l'Antiphonaire :

GREGORIUS PRESUL
 MERITIS ET NOMINE DIGNUS
 SUMMUM CONSCENDENS HONOREM
 RENOVAVIT MONUMENTA PATRUM PRIORUM
 ET COMPOSUIT HUNC LIBELLUM MUSICE ARTIS
 SCOLAE CANTORUM PER ANNI CIRCULUM

Grégoire, souverain,
 s'est rendu digne par ses mérites et par son nom
 de s'élever aux honneurs les plus hauts.
 Il renouvela les monuments des premiers pères
 et composa pour le chœur des chantres
 ce petit livre d'art de la musique
 pour le cycle de l'année-

Vers la fin du Graduel proprement dit, on notera la présence d'un chant qui place le livre au cœur des événements de l'époque, la prière en forme d'une prose, *Summa pia gratia*. C'est un appel pour l'aide contre les invasions dévastatrices des Normands. Cette composition qui est écrite de la même main que les textes précédents et, en plus, pourvue de notation musicale (en neumes messins) ! Le fait qu'on ait ainsi inclus ce chant de circonstance montre que l'on a fait entrer dans ce manuscrit prestigieux de Charles le Chauve même des événements historiques éprouvants pour l'époque, les attaques furieuses des Vikings :

- 1 Summa pia gratia
 nostra conservando corpora custodita.
- 2a *De gente fera normannica nos libera,*
que nostra vastat Dei regna.
- 2b *Senum iugulat et iuvenum ac virginum,*
puerorum quoque catervam.
- 3a Repelle, precamur, cuncta a nobis mala.
 Convertte, rogamus, domine supplices, nos ad te,
 Rex glorie, es qui vera pax, salus, spes et firma.
- 3b Dona nobis pacem atque concordiam.
 Largire nobis spem integram, fidem simul veram.

- Karitatem continuam concede nobis et perfectam.
- 4 Sanctorum precibus nos adiuvemur ad hec impetranda.
De quorum passione gratulamur nos gloriosa.
- 5 Sit laus, pax et gloria trinitati quam maxima
cuncta per secula. Amen ³.
- 1 Sauve nos vies en nous protégeant de ta grâce suprême.
- 2a *Libère-nous du peuple féroce des Normands
qui dépouillent nos royaumes, lesquels sont à Dieu.*
- 2b *Ils tuent la troupe des vieillards et des jeunes hommes,
des vierges et des enfants.*
- 3a Repousse loin de nous, nous te prions, tous les maux.
Convertis- nous à toi, nous te supplions, ô Seigneur,
Roi de gloire qui est la vraie paix, le salut et le solide espoir.
- 3b Donne-nous la paix et la concorde.
Accorde-nous le pur espoir et la vraie foi.
Donne-nous l'amour incessant et parfait
- 4 Que nous soyons amenés à l'obtenir par les prières des saints
dont la passion est pour nous un sujet de gloire.
- 5 Louange, paix et la gloire la plus haute soient à la Trinité dans
tous les siècles. Amen.

Notons aussi que les notes tironiennes, au folio 30v, qui rapportent un passage de l'évangile de saint Luc, sont écrites dans la forme coutumière au groupe de scribes associés à la chancellerie impériale. ⁴

Concernant la date du manuscrit, les chercheurs s'accordent aujourd'hui généralement sur le fait que le manuscrit a été destiné à la fête solennelle de la Dédicace de la chapelle royale de Sainte-Marie de Compiègne le 5 mai 877, la chapelle que Charles le Chauve avait fait construire en réplique à celle que son grand-père Charlemagne avait édifiée à Aix. Nous reviendrons par la suite sur cet événement.

Concernant le lieu de la fabrication, il reste encore des incertitudes. Le style des initiales ainsi que les beaux cadres bordés de filets dorés d'acanthos rattachent ce magnifique Graduel-Antiphonaire à un *scriptorium* lié à l'école

(3) Pa 17 436, fol. 24 (avec notation) *Amen* sans notation.

(4) See MCKITTERICK, R., "Script and book production", *Carolingian Culture. Emulation and innovation*, ed. R. MCKITTERICK, Cambridge 1994, 221-247, p. 228 ; MCKITTERICK, R., *The Carolingians and the written word*, Cambridge University Press, Cambridge 1989, pp. 135-159.

Palatine de Charles le Chauve⁵, bien que l'on se demande s'il a été produit à Compiègne même, à Saint-Médard de Soissons ou à Saint-Denis, l'une des abbayes protégées par le roi et dont Charles le Chauve était abbé laïc depuis 867.⁶

Le manuscrit a sans doute fait partie des livres pour lesquels le roi avait donné des directives précises vers l'été de 877 avant de partir en Italie d'où il n'est jamais revenu puisqu'en retournant il mourut en Avrieux le 6 Octobre 877. Selon le Capitulaire de Quierzy du 14 juin 877 il avait donné des instructions pour le destin des livres de la bibliothèque royale, les répartissant entre son héritier Louis et les deux monastères qui lui étaient les plus proches, ceux de Saint-Denis et de Sainte-Marie de Compiègne.⁷

Les versus ad sequentiam

Aux pages finales du Graduel qui avaient, originellement été laissées vides, le manuscrit contient quelques séquences alléluïatiques notées, dont deux sont des séquences à texte partiel. Elles sont écrites par une seule et même main contemporaine ou de très peu postérieure au reste du manuscrit.⁸

LES SÉQUENCES ALLELUIATIQUES

fol. 29 : *Alleluia sequentiel* sans intitulé et sans versus

fol. 29-29v : "Adorabo minor", *Alleluia sequentiel* et versus *SUSCIPE LAUS ANGELORUM*

(5) Jean VEZIN, "Les Relations entre Saint Denis et d'autres scriptoria", *The Role of the Book in Medieval Culture*, ed. David Ganz. Bibliogica. Thurnout 1986, pp. 17-40 ; Jean VEZIN, "Les Manuscrits copiés à Saint Denis en France pendant l'époque carolingienne", *Paris et Île de France. Mémoires publiés par la Fédération des sociétés historiques et archéologiques de Paris et l'Île de France*, 1981, pp. 273-287. Pierre RICHE, "Charles le Chauve et la culture de son temps", *Jean Scot Érigène et l'histoire de la philosophie*, CNRS, n° 561, Paris 1977, pp. 37-46 ; P.E. SCHRAMM ET F.MÜTHERICH, *Denkmale der Deutschen Könige und Kaiser*, Munich 1962, p.131, et p. 252. C. NORDENFALK, *Le Haut Moyen Age*, Paris-Genève, 1957, p. 154 : "S'il ne s'agit pas de ce monastère (Saint-Denis) il faut penser au cloître de la cour de Compiègne que Charles le Chauve protégea avec la même ferveur que cinquante ans plus tôt son grand-père Charlemagne la chapelle d'Aix".

(6) Parmi les monastères qu'il privilégie, citons Saint-Martin de Tours, Saint-Vaast, Corbie, Saint-Germain d'Auxerre, Saint-Riquier, et surtout Saint-Denis, voir Pierre RICHE, *Les Carolingiens. Une famille qui fit l'Europe*, Hachette 1983 ; RICHE, P., "Charles le Chauve et la culture de son temps", *Jean Scot Érigène et l'histoire de la philosophie*, CNRS 561, Paris 1977, pp. 37-46.

(7) "Et libri nostri qui in thesauro nostri sunt ab illis sicut dispositum habemus, inter sanctum Dionysium et sanctam Mariam in Compendio et filium nostrum dispertiantur," RICHÉ, *op. cit.* p. 45 ; MCKITTERICK, R., "Charles the Bald (823-877) and his library : the patronage of learning", *English Historical Review* (1980), pp. 28-47.

(8) HUGLO, *op.cit.* p. 121. Observation confirmée par Florentine Mutherich et Marie-Thérèse Gousset...

fol. 30 : Rubrique “*Fulgens p<reclara>*” *Alleluia sequentièl* et versus *REX IN AETERNUM* :

fol. 30 : Rubrique “*Gloriosa <dies adest>*”, *Alleluia sequentièl* sans versus

fol. 30 : Rubrique “*Eia recolamus*”, *Alleluia sequentièl* sans versus

Selon Marie-Noël Colette, ces séquences, les premiers exemplaires connus des séquences de la notation de type “messin”, ont été inscrites d’abord au folio 30 recto⁹. Et comme Mme Colette l’a noté, ce recueil nous fait penser à un autre antiphonaire perdu, pourvu de *versus ad sequentias*, celui que le moine enfui de Jumièges a rapporté à Notker de Saint-Gall¹⁰.

Il importe d’identifier toutes ces séquences à partir d’une analyse des mélismes, aussi bien qu’à partir des textes des versus, des titres donnés en marge. En essayant d’expliquer la signification de leur présence dans ce manuscrit, je voudrais aborder le sujet en essayant d’identifier la séquence à laquelle renvoie la rubrique “*Adorabo minor*” :

1. *Alleluia (mélisme)*.....

2a <i>SUSCIPE, LAUS ANGELORUM,</i> <i>AUDUM CARMINA LETA(mélisme)...</i>	2b <i>PRECE VOTO SUPPLICI</i> <i>NOSTRA QUE MITTIT CATERVA.</i>
---	--

(*mélisme*).....

3a <i>TE COLLAUDANT, ADORANT,</i> <i>SANCTE REX, IN HAC AULA(mélisme)...</i>	3b <i>ET DONA PER SECVLA</i> <i>SANCTA TABERNACULA</i>
---	---

(*mélisme*).....

2a Reçois, o gloire des anges, les joyeux chants de louanges	2b que notre chœur te rend en veux et prière suppliante.
3a Ils te louent, ils t’adorent, o roi saint, dans cette cour,	3b et accorde pour l’éternité les tabernacles saints.

Dans la marge, la même main responsable des versets et des mélismes a écrit l’indication : “*Adorabo minor*” où le mot *Adorabo* se réfère naturellement au verset Alleluiatique de la fête de la Dédicace d’une Eglise : *ADORABO AD TEMPLUM SANCTUM ET CONFITEBOR NOMINI TUI* (Ps 137.2). C’est donc l’Alleluia déjà indiqué sur la liste alléluatique au folio 25. Nous pouvons

(9) Madame Colette étudie les formulaires musicaux et le rapport entre texte et organisation neumatique non sans en référer aux premiers séquentiaires de Saint Gall. Dans ces derniers on a pu en effet constater le rôle que l’organisation textuelle a joué dans l’élaboration de notations musicales capables de traduire en signes le mouvement rythmique.

(10) Notker, RANKIN, S., “Ego itaque Notker scripsi”, *Revue Bénédictine* 101 (1991), pp. 267-298, VON DEN STEINEN, W., Voir Marie-Noël COLETTE, “Séquences et versets ad sequentias dans l’antiphonaire de Charles le Chauve (Paris, BnF, Lat. 17436)”, *Revue de musicologie* (2003) pp. 5-29.

ainsi constater que l'un des *versus ad sequentias* du manuscrit destiné à la Chapelle royale de Charles le Chauve est prévu pour la fête de la Dédicace d'une église, la messe qui commence par l'Introït *TERRIBILIS EST LOCUS ISTE. HIC DOMUS DEI EST ET PORTA CAELI. ET VOCABITUR AULA DEI* (Gn 28,16-17).

Mais quelle séquence-prose est indiquée par le titre *Adorabo minor* ?

Cette indication "*Adorabo minor*" se réfère à la mélodie d'une séquence que nous connaissons comme se rapportant à des proses différentes. Sous ce titre figure la prose *Letetur et concrepet* aussi bien que les proses *Observanda* et *Claris vocibus* selon les éditeurs des *Analecta hymnica*¹¹.

Tandis que *Claris vocibus* qui sera plutôt liée à *Eia recolamus*, ne contient pas les *versus*, les proses *Observanda* et *Letetur et concrepet* contiennent toutes les deux une version ou l'autre du *versus ad sequentiam SUSCIPE LAUS ANGELORUM* de l'Antiphonaire de Charles le Chauve.

La prose *Observanda* se trouve dans les plus anciens manuscrits de Limoges. Cependant, c'est un texte entièrement centré sur le thème de Saint Martial, patron de l'église, célébré comme évêque – établi comme apôtre. Cette prose semble plutôt composée sur le modèle de la prose *Letetur*. Ainsi nous la laissons de côté ici en nous tournant vers *Letetur et concrepet*, prose pour la Dédicace d'une église, présente dans des manuscrits du sud de la France.

La voici dans la version du prosaire de Moissac (Paris, BnF ms n.a. lat. 1871, fol 134)¹²:

1. *Letetur*

2a	Et concrepet devota fidelium plebs carmina in hac aula	2b	Prebeatque cantica gratiarum nunc praeclara mente pura
3a	Tibi, Christe, per secla qui depellis granter noxia,	3b	Qui venisti pro nostra omnium saluteque in arva.

(11) AH 7, 224 ; AH 53 p. 401 : "Titel der Sequenz "Adorabo maior". Selon les AH, la même indication se trouve dans le tropaire prosaire de Winchester Cdg 473 (AH 49, 519). Cependant, la mélodie des strophes 7a-8b ne se trouve pas dans le mélisme du manuscrit de Compiègne. A *Claris vocibus* est noté dans les AH t. 53 : "Titel der Melodie : Prosa ad sequentia de Sancta Maria 'Adorabo', K (Pa 1119), einfach 'Adorabo' L (Pa 1120), gemeint sein kann nur 'Adorabo minor'", AH 53, p. 176.

(12) Seul le prosaire de Moissac donne justement les mêmes leçons du *Versus SUSCIPE LAUS ANGELORUM* que le manuscrit de Compiègne. Les strophes 7a-b et 8a-b de l'édition des AH manquent dans la version de Compiègne.

- | | | | |
|-----|---|-----|---|
| 4a | Ergo tibi decet salus et gloria
hucusque pia, | 4b | Namque moderaris celsa et ima
virtute tua. |
| 5a | Sic mente pura -
<i>SUSCIPE, LAUS ANGELORUM,
LAUDUM CARMINA LETA,</i>
- Poscimus | 5b | Nos in hac aula -
<i>PRECE, VOTO SUPPLICI
NOSTRA QUE MITTIT CATERVA</i>
- Rex, una. |
| 6a | Tu ades enim, sanctorum
omnium corona, lux eorumque pia, | 6b | Via, veritas et vita
permanens tu sine fine passim
per secla. |
| (7a | Tuam, Deus, lucem claram
deposcimus omnes una
voce celsa. | 7b | Ideoque in hac aula
persplendent clementer tua
nempe iussa. |
| 8a | Corda nostra
iam tu potenter inlustra, | 8b | Sacro dira
numinè terge delicta.) |
| 9a | Voce quo excelsa
<i>TE CONLAUDANS ADORET,
SANCTE REX, IN HAC AULA</i>
hec vox nostra. | 9b | Supplex expostulat :
<i>ET DONA PER SECUA
SANCTA TABERNACULA</i>
et eterna. |
| 10a | Poscimus tuam et immensam,
rex pie, clementiam omnes, hac aula | 10b | Quo conservare tu digneris
semper eam potenter immaculatam. |
| 11a | In qua et laudes promat maximas
tibi domino, fidelium turma | 11b | Celsa voce que psallat cantica
convexo corde inquiens dulcia : |

12. Sit regi nostro
perhennis semper honor et gloria.

- 1-2a Que le peuple des fidèles se réjouisse et chante avec ferveur en ce lieu.
- 2b Qu'ils te rendent maintenant, d'une âme pure, des glorieux chants de reconnaissance
- 3a A toi, Christ, qui rachètes par grâce les péchés du monde,
- 3b Qui est venu sur terre pour le salut de nous tous.
- 4a Ainsi te revient maintenant la dédicace et la louange pieuse
- 4b Toi qui gouvernes par ta puissance grands et petits,
- 5a Ainsi, avec une âme pure, - nous te prions –
REÇOIS, O GLOIRE DES ANGES, LES JOYEUX CHANTS DE LOUANGES
Nous te prions
- 5b En ce lieu –
EN LOUANGE ET PRIERE SUPPLIANTE QUE NOTRE CŒUR TE REND
– ensemble, ô Roi.

- 6a Car tu es là, ô couronne de tous les saints et leur gloire pieuse
 6b Toi qui est la voie, la vérité et la vie sans fin et partout éternellement.
 (7a Tous ensemble et d'une voix claire nous te demandons ô Dieu ta
 brillante lumière
 7b Et pour cela tes ordres donnés avec clémence resplendissent dans cette
 cour.
 8a Dans ta puissance illumine maintenant nos cœurs.
 8b Lave dans ta sainte divinité les péchés graves
 9a Afin qu'à haute voix
TE LOUANT, ELLE T'ADORE, O ROI SAINT, EN CE LIEU,
 Notre voix ici
 9b Te demande en prière
ET DONNE POUR L'ÉTERNITÉ AU MONDE LES TABERNACLES SAINTS
 et éternels.
 10a Ô Roi bon, nous supplions tous, en ce lieu, ta clémence infinie,
 10b Daigne conserver cette église toujours immaculée,
 11a Dans laquelle le troupeau des fidèles te chante les plus grandes
 louanges,
 11b Qui chante à haute voix des doux chants de la voûte du cœur,
 12 A notre Roi soit pour toujours honneur éternel et gloire.

Il est important de noter que les mélismes de la séquence dans la version de l'antiphonaire de Compiègne ne couvrent pas les strophes 7a- 8b de la version connue des manuscrits plus récents¹³. Elle se présente donc comme une composition de huit paires de strophes entourées d'une introduction et d'une doxologie. Rappelons-nous que le nombre de huit a une grande valeur symbolique dans l'environnement de la chapelle impériale octogonale.

L'exhortation d'ouverture invite le chœur des fidèles à se réjouir (*Laetetur* mis sur la mélodie d'*Alleluia*) et à chanter ensemble (*concrepet*). La prose se poursuit dans un chant de louange et de prière au roi qui trône dans la céleste cour royale.

Naturellement le mot *aula* rappelle l'Introït *TERRIBILIS EST LOCUS ISTE. HIC DOMUS DEI EST ET PORTA CAELI. ET VOCABITUR AULA DEI*. De même que "iste" dans *LOCUS ISTE* et "hic" dans la phrase *HIC DOMUS* de l'introït, le pronom "hac" dans "*hac aula*" souligne ici la présence intense quant au lieu et

(13) Voir Colette, *Revue de musicologie* (2003), pp. 20-22.

au temps. En même temps, les mots *in hac aula* semblent porter un sens double : “dans cette cour céleste” et “dans cette cour royale”.

En 2a *in hac aula* correspond à l’expression *mente pura* dans “avec une âme pure” en (2b). Dans 5b, *in hac aula* est encore une fois mise en correspondance avec l’expression *mente pura* qui en 5a précède, de manière parallèle, le *versus*. L’expression *Nos in hac aula* en 5a est mise en correspondance avec *REX IN HAC AULA* du *versus* en 9a.

Enfin, tous (*omnes*) s’adressent au roi pieux (*rex pie*) dans ce lieu vénérable (*hac aula*) en suppliant le Seigneur de le garder pour toujours immaculé (10a). L’expression *Nos in hac aula* en 5a est mise en correspondance avec *REX IN HAC AULA* du *versus* en 9a.

Le texte entier est composé selon une symétrie remarquable : ainsi les phrases *in hac aula* dans les strophes 1a et 5b et *mente pura* dans les strophes 2b et 5a forment une figure chiasique. En outre l’expression *per secula* est reprise trois fois (dans 3a, 6b et 9b) et évoque en même temps la durée en éternité et une durée dans le monde. Le chœur des fidèles (*fidelium turma*) chante non seulement d’une âme pieuse (*mente pia*) - mais aussi “d’un cœur voûté”, “de la coupole du cœur” (*convexo corde*) (11b) !

Cette expression, *convexo corde*, correspondant à *mente pia* est frappante. Visiblement le mot rare *convexo* est choisi pour décrire le temple du Christ dans notre cœur, mais en même temps le mot fait allusion à la cour céleste - et peut-être aussi à la grande coupole resplendissante de la chapelle royale, où à ce moment même l’on chante les mots de la séquence ?

Car, il nous semble notable que le mot rare *convexus* se retrouve dans un poème attribué à Jean Scot adressé à Charles le Chauve, écrit en capitales rustiques, en lettres d’or sur fond pourpre au début de sa fameuse deuxième Bible, (le manuscrit Paris, BnF, lat. 2) qui fut présenté peu de temps auparavant à Charles le Chauve, qui appartenait à la bibliothèque royale, et fut probablement écrit à Saint-Amand (ou au monastère de Saint-Denis : “un très ancien codex du monastère de Saint-Denis qui est maintenant conservé dans la bibliothèque royale”)¹⁴ :

Biblorum seriem Karolus rex inclytus istam
Contexit chryso corde colens catharo.

...

Tu quoque circuiens coeli sic undique gyrum,
Nexisti mediam convexo climate terram.

...

(14) “Versus in fronte Biblorum positi et aureis litteris exarati in vetustissimo codice ms. monasterii sancti Dionysii, qui nunc exstat in biblioteca Regia”. (PL 130, col. 1197).

Rex Salomon ...

Mirificum Domino meruit quoque condere templum,

A te secedens, in se dispendia passus,

Dogma quod exhaustit de te, per saecula lucet.

Ergo ne tute tuum Carolum non diligis ultro ?

An hominum cuiquam humili sit corde secundus?

An pietate calet caluitque tanta vel alter ?

... 15.

Cette série de livres Bibliques, Charles, le roi glorieux,

l'a fait couvrir d'or en l'honorant d'un cœur pur.

...

Toi, (Sagesse) qui encercle ainsi tout autour la coupole du ciel

tu as lié le centre de la terre à la voûte convexe du ciel.

....

Le Roi Salomon...

a mérité de fonder un temple merveilleux au Seigneur...

Après avoir mentionné le roi comme ami des livres : "Cette série de livres bibliques Charles, le roi glorieux, l'a fait couvrir d'or en l'honorant d'un cœur pur" (*corde catharo*), l'auteur écrit : "Toi, (Sagesse) qui encercle ainsi la coupole du ciel, tu as relié le centre de la terre à la voûte convexe du ciel (*convexo climate*)".

Se référant au roi Salomon, fondateur du temple de Jérusalem, l'auteur dit que le roi Charles a mérité d'édifier au Seigneur un temple merveilleux, et prie "que la vérité de foi qu'il a puisée dans la Sagesse resplendisse dans les siècles !"

Notons aussi que dans ce poème, qui introduit la seconde Bible de Charles le Chauve, nous rencontrons plus loin l'exhortation "Eia age" : (*Eia age, prome manum largam, vox libera dictu*) ! Cette interjection "eia" se retrouve dans la rubrique *Eia recolamus*, dans la série des séquences de notre manuscrit ! Michel Huglo a proposé que nous ayons ici la première occurrence de ce mot, dont la position est centrale dans la nouvelle poésie liturgique qui fleurira au cours des siècles suivants ¹⁶.

Dans la prose *Letetur et concrepet* l'acte de chanter est plusieurs fois évoqué par des expressions telles que *prebeat cantica gratiarum* (2b),

(15) PL 130, col. 1197-1199.

(16) Huglo (1973), 122.

COLLAUDANS ADORET (9a), *laudes maximas promat* (11a), *psallat cantica dulcissima* (11b), et de même, la voix haute du chœur des fidèles est plusieurs fois citée (*voce excelsa, hec vox nostra* (9a) et *celsa voce* (11b).

Les chanteurs adressent leur prière et leur louange à celui qui est lui-même la gloire des anges, *laus angelorum* (5a), qui est la couronne et la lumière bénie de tous les saints (*sanctorum omnium corona et lux eorum* 6a), qui est la voie, la vérité et la vie, (*via, veritas et vita* 6b) et le seigneur (11a). Cependant ils s'adressent avant tout au roi, *rex* (5b), le roi saint (*rex sancte* 9a), le roi pieux (*rex pie* 10a) et notre roi (*regi nostro*) auquel sont dus l'honneur et la gloire éternellement (*Sit regi nostro perennis semper honor et gloria* 12). L'invocation au roi (*rex*) est ainsi reprise quatre fois dans le texte.

Il est clair que la thématique présente déjà dans les *Versus ad sequentiam* est développée avec une grande constance à travers le texte entier de la prose : La présence du roi céleste dans ce lieu vénérable (*rex in hac aula*) et le chant exécuté du fond de l'âme pure par le chœur des fidèles, nous (*nos mente pura*). MANQUE UN FRAGMENT DE PHRASE

Rappelons-nous que Charles le Chauve est appelé "*pater monachorum*", et lanterne des moines "*monachorum lucerna*", grand amateur et protecteur de la culture monastique, un roi qui se plaît à résider dans les monastères et à y passer les fêtes religieuses¹⁷. Les événements solennels de sa vie ont été célébrés fastueusement et avec des divertissements littéraires "puisque'il était pour les lettres comme un philosophe" (*quia erat in litteris quasi philosophus*)¹⁸. La même année il venait de célébrer Pâques à Sainte-Marie de Compiègne, ce qui est à relever compte tenu de la présence de la séquence *Fulgens preclara* dans ce manuscrit. Il semble que ce n'est qu'à l'époque de ce couronnement à Rome qu'il décida de construire à Compiègne la chapelle Notre-Dame, à l'imitation de celle de son grand-père à Aix¹⁹. La chapelle fut dédiée à la Vierge Marie et aux saints martyrs Cornelius et Cyprianus. "A ses frais il a fondé dans le monastère de Compiègne une chapelle attenante à l'église de Sainte-Marie toujours Vierge et des saints Martyrs Corneille et Cyprien". (*Suis fundavit stipendiis capellam in Compendio monasterio cohaerentem templo sanctae Mariae semper virginis, sanctorumque martyrum Cornelii et Cipriani*)²⁰.

(17) Voir RICHE, P., "Charles le Chauve et la culture de son temps", *Jean Scot Érigène et l'histoire de la philosophie*, CNRS 561, Paris 1977, pp. 37-46.

(18) RICHE, P., op. cit., p. 45.

(19) VIELLARD-TROÏEKOUROFF, M., "La Chapelle du palais de Charles le Chauve à Compiègne", *Cahiers Archéologiques*, XXI, (1971), 89-108, pp. 99-100.

(20) VIELLARD-TROÏEKOUROFF, M., op. cit., pp. 89-108.

Sa coupole brillante est ainsi décrite dans les *Annales de Saint-Bertin* :

...“huius ecclesiae fabrica miro lapideo contabulatu constructa...qualiter pius pater Carolus qui instar coelestis sideris mundo splendebat conspicuus, *ubi regia fulvis emicans aula tholis evecta est supremi ad arcem usque culminis*, centenisque clericorum satis opinata (PL : opi-pare) ornata numeris ac plurimis variarum possessionum dicata de donariis ²¹.

“(Nous pourrions longuement parler) de cette église construite avec des pierres parfaitement appareillées, ... comment le pieux père Charles (le Chauve), qui, rayonnant dans le monde comme un astre, attirait les regards là où *la chapelle royale palatine brille par les voûtes dorées de sa coupole et s’élève jusqu’au faite du sommet suprême*, et elle a été illustrement pourvue de clercs, au nombre de cent, et dotée de nombreuses donations et de possessions variées.”

(Vieilliard-Troïekoureff, 1971, p. 99).

La chapelle royale a donc été enrichie de présents provenant du trésor du roi. Les *Annales de Saint-Vaast* rapportent aussi que la chapelle avait été conçue pour le culte royal, (*cultu regio*) ²².

Nous lisons, dans les actes de Charles le Chauve, n° 425, la charte du 5 mai 877 qui mentionne le statut royal de l’église, les riches donations du roi, ainsi que le grand nombre de clercs et leurs prières assidues pour l’église :

Infra potestatis nostre dicionem in palatio videlicet Compendio, in honore gloriose Dei genitricis ac perpetue semper virginis Marie monasterium cui regium vocabulum dedimus fundotenus extruimus et donariis quam plurimis Domino iuvante ditavimus, atque clericos inibi numero centum, pro statu sanctae Dei Ecclesie...Praeterea memorato sancto monasterio at fratribus inibi assidue famulantibus, in die qua dedicationem ipsius sanctae basilicae celebravimus, hoc est III nonas maias...Enimvero quae in auro, argento et gemmis, vestibus, rebus vel in quibuslibet speciebus eidem loco concessimus, quia ob amorem divini cultus...His veo omnibus supradictis rebus, quas saepe memorato loco in oportunitate basilice et fratrum praefatorum numero centum siffragia constituimus... ²³

(21) PL 129, col. 1376.

(22) VIELLARD-TROÏEKOUROFF, M., op.cit., pp. 89-108, 92.

(23) TESSIER, G., *Actes de Charles le Chauve*, t II, Paris 1952, n° 425, charte du 5 mai 877, p. 451, pp. 452 et 453. Ici cités de VIELLARD-TROÏEKOUROFF, M., “La Chapelle du palais de Charles le Chauve à Compiègne”, *Cahiers Archéologiques*, XXI, (1971), pp. 89-108, p. 94.

... “dans le palais de Compiègne qui relève de notre autorité, nous avons fondé *en l'honneur de Marie, la glorieuse mère de Dieu et toujours vierge, ce monastère auquel nous donnons le titre de 'royal' et nous l'avons doté, avec l'aide de Dieu, de donations aussi nombreuses que possible, et nous avons décidé que des clercs au nombre de cent, y imploreront la miséricorde de Dieu pour le maintien de la sainte église de Dieu, pour nos parents et nos grands-parents, pour notre épouse et pour tous nos enfants et pour la stabilité de tout l'empire... Pour le saint monastère et pour les frères qui servent Dieu assidûment, le jour même le 5 mai où nous avons célébré la dédicace de la sainte basilique, nous concédons encore... (diverses donations de terres) et les objets en or, en argent et en pierres précieuses, les vêtements et les objets de toutes sortes que nous avons concédés à ce lieu, nous demandons que jamais rien n'en soit distrait, en particulier qu'on ne réduise pas le nombre de cent frères que nous avons fixé.”*

Notons qu'*aula* est aussi le mot d'ouverture du poème *Aulae siderea* de Jean Scot Erigène, le savant maître de l'école de la cour de Charles le Chauve. On s'accorde à penser que Jean Scot est l'auteur de ce poème célébrant le roi sur son trône, lequel est rapporté à la célébration de la Dédicace de la chapelle royale de Sainte-Marie à Compiègne²⁴. Dans son énumération technico-poétique des traits marquants de l'octogone, de son mobilier et de son décor, Jean Scot propose en même temps des références allégoriques au temple de Salomon décrit par Ézéchiel, ainsi que l'a montré Yves Christe dans son analyse du programme théophanique ambitieux exprimé dans le poème *Aulae siderea*²⁵.

Citons-en seulement quelques vers qui décrivent la chapelle voûtée avec sa coupole resplendissante, fécondée par la manne du ciel :

Salve sancta domus, panis ditissima patrum,
Area caelestis divina fruge referta,
In qua natus erat, qui sustinet omnia, panis,
Panis perpetuus, quo vescitur aula superna.
(54-57)

...

Vita salus hominum, caelorum gloria summa :

(24) MGH, *Poetae*, III, Berlin 1896, p. 550-552. M.W. HERREN, “Eriugena's *Aulae siderea*, the 'Codex Aureus', and the Palatine Church of St. Mary at Compiègne”, *Studi medievali*, (1987), pp. 593-608. Notons que selon Michael Herren, (op. cit), le poème *Aulae siderea*, le dernier poème de Jean Scot, était composé déjà en 870 : “on the foundation of Charles the Bald's new palace church at Compiègne in 870”, ce qui semble peu probable, si l'on considère que la chapelle ne fut achevée qu'en 877.

(25) CHRISTE, Y., “Sainte-Marie de Compiègne et le temple d'Ézéchiel”, *Jean Scot Erigène et l'histoire de la philosophie*, CNRS 561, Paris 1977, pp. 477-481.

Da nostro regi Karolo, cui scripta dedisti,
 Ut semper famulus tibi vivat mente benigna.
 (77-79)

...

*Magna dei genitrix, ter felix, sancta Maria –
 Te laudant caeli, te votis inclytat orbis –
 Proxima sis Karolo tutrix, munimen et altum,
 Qui tibi mirifice praeclaram fabricat aedem.
 Aedes marmoreis varie constructa columnis,
 Alta domus pulcre centeno normate facta.
 Aspice polygonos flexus arcusque volutos,
 Compages laterum similes, capitella basesque,
 Turres, luriculas, laquearia, daedala texta,
 Obliquas tyridas, ialini luminis haustus.
 Intus picturas, lapidum pavimenta gradusque,
 Circumquaque stoas, armaria, pastaforia,
 Sursum deorsum populos altaria circum,
 Lampadibus plenas faros altasque coronas.
 Omnia collucent gemmis auroque coruscant ;
 Pallia, cortinae circumdant undique templum.
 Ipse throno celso fultus rex prosicit omnes
 Vertice sublimi gestans diadema paternum,
 Plena manus sciptris echiridon aurea bactra :
 Heros magnanimus longaevus vivat in annos.*
 (82-101)

Dans son étude “Theologia velut quadam poetria”, Peter Dronke a remarqué la grande influence des écrits de Jean Scot Erigène sur la langue des séquences²⁶. Il nous semble que l’importance de Jean Scot Erigène pour les auteurs des anciennes séquences et des tropes a été beaucoup plus étendue que l’on a cru, et il nous faut continuer les études en ce domaine²⁷.

Conclusion

En examinant le texte de la prose *Laetetur et concrepet* nous avons posé la question : Est-ce que la cour céleste indiquée par le mot *aula*, répété cinq fois, pourrait être en même temps la nouvelle chapelle royale de

(26) DRONKE, P., “Theologia veluti quaedam poetria. Quelques observations sur la fonction des images poétiques chez Jean Scot”, *Jean Scot Erigène et l’histoire de la philosophie*, Paris 1977, pp 243-252. 1977 ; cf. FASSLER, M., *Gothic Song*, Cambridge Univ. Press 1993, p. 44.

(27) Voir IVERSEN, G., “Supera agalmata. Angels and the celestial Hierachy in sequences and tropes”, *Liturgy and the Arts in th Middle Ages*, ed. E.L. LILLIE & N.H. PETERSEN, Copenhagen 1996, pp. 95-133.

Compiègne ? Est-ce que le roi, *rex*, mentionné plusieurs fois dans le texte est en même temps le roi Charles le Chauve ? Est-ce que la doxologie finale *Sit regi nostro perennis semper honor et gloria* est en même temps une doxologie pour le Roi céleste et une prière pour le roi Charles trônant dans la nouvelle chapelle royale le 5 mai 877 ?

L'ensemble des informations émanant des actes historiques et des observations sur les textes inscrits dans cet Antiphonaire nous conduit à penser qu'il est bien possible que le chœur réuni parmi "les cent clercs" pour la Dédicace de la chapelle royale à Compiègne ait chanté la séquence alléluia-tique la séquence-prose *Laetetur et concrepet* soulignant le thème de *REX IN HAC AULA*.
